

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

22 Août 1883.

AVEU CYNIQUE.

Les scrutins de ballottage n'ont pas eu un caractère différent de celui des élections qui ont été faites le 42. Dans beaucoup de circonscriptions, la lutte n'était dimanche qu'entre républicains de nuances diverses. En définitive, les républicains ont enlevé dix-huit sièges aux conservateurs et ceux-ci en ont enlevé neuf aux républicains. Nos adversaires ont donc gagné neuf sièges.

Dès la semaine dernière, une curieuse polémique s'est engagée dans la presse, surtout entre journaux républicains. La question discutée est celle-ci : Comment la République usera-t-elle de sa victoire ? Persistera-t-elle dans les voies autoritaires où elle est entraînée par les successeurs et les élèves de Gambetta ? Deviendra-t-elle, au contraire, une République libérale ?

« Les élections du 42 et du 49 août ont donné, déclarent les journaux officiels, une preuve éclatante de l'adhésion du pays à la politique du ministère. Que vient-on — de droite ou de gauche, — nous parler de libertés violées et de promesses méconnues ? Le pays a sanctionné de ses votes la conduite de son gouvernement. Que vient-on nous demander d'établir la liberté d'association, de maintenir la liberté d'enseignement, de respecter la liberté du domicile, d'entourer de garanties la liberté individuelle, de ne pas violer la liberté de la presse et le droit d'affichage, de mettre un terme à des dépenses que l'on qualifie d'exagérées, de ne pas demander aux magistrats, comme seul titre aux faveurs gouvernementales, un respectueux dévouement à la mémoire de Gambetta et à l'autorité de ses successeurs ? Le pays vient d'approuver tout ce que nous avons fait. Nous ne saurions lui en mieux témoigner notre reconnaissance qu'en persévérant dans les voies

où nous sommes engagés. C'est ce que nous ferons. »

Eh bien, on nous a dit mille fois, qu'en présence des « anciens partis » toujours menaçants, le gouvernement ne pouvait renoncer à ses principes et à ses procédés autoritaires.

Aujourd'hui, le gouvernement assure avoir remporté une grande victoire électorale sur ces mêmes « anciens partis », et il ajoute : « Notre politique est approuvée par le pays, nous n'en changerons pas. »

De telle sorte que la République, qu'elle soit menacée ou qu'elle se croie triomphante, est et sera toujours l'arbitraire et le bon plaisir. Nous le savions depuis longtemps ; mais nos gouvernants l'avouent aujourd'hui avec un remarquable cynisme.

(L'Action.)

Martin - 614.

La liste des hécatombes judiciaires se fabrique péniblement.

Ce n'est pas faute d'indications ; les journaux radicaux font dénonciations sur dénonciations.

C'est précisément cette abondance de dénonciations qui embarrasse M. le garde des sceaux.

Il craint à la fois de commettre des imprudences et d'oublier quelques victimes.

D'autre part, il veut faire les 614 exécutions indiquées par la loi.

Il importe donc de bien choisir et de ne pas laisser en arrière des magistrats qui déplaisent à telle ou telle coterie électorale.

Quelle besogne difficile !

Et le ministre Martin-Feuillée n'a que quatre mois devant lui ; il n'a même plus que trois mois et quelques jours, car voici l'heure de promulguer la loi de proscription.

Détail singulier, si d'un côté on le pousse, d'autre part on le retient.

Un certain nombre de magistrats, quoique nommés sous les régimes précédents, ont des amis, des parents, parmi les sénateurs et députés.

Si républicain qu'on soit, on n'aime pas à mettre les membres de sa famille sur la paille ; et il arrive au ministère des recommandations dont il est difficile de ne pas tenir compte.

M. Martin-Feuillée ne voudrait pas se brouiller avec ceux-ci, et il a peur de mécontenter ceux-là.

Il commence à comprendre qu'on l'a chargé d'une besogne qui n'est pas seulement malpropre, mais qui est très-mal com-
mode à exécuter.

S'en tirera-t-il ?
S'il avait pour deux liards de dignité, il donnerait sa démission et passerait la main à un plus fanatique.

Il ne perdrait pas, dans les petites annales de cette petite République, le sobriquet de Martin-614 ; ce titre lui appartient, quoi qu'il arrive.

Mais il prouverait qu'il est impossible à un homme qui a un reste d'honnêteté dans la conscience de se faire jusqu'au bout l'exécuteur des basses œuvres opportunistes.

Voilà pourquoi ses collègues feront des pieds et des mains pour qu'il ne les lâche pas.

Chronique générale.

On télégraphie de Londres, 24 août :

« M. Waddington est complètement découragé. Dans l'affaire de Madagascar, lord Granville est intraitable. Le chef du Foreign-Office exige une entente immédiate avec les Hovas, et dans la question d'Egypte il refuse tout compromis. Le gouvernement anglais fait très-froide mine à l'ambassadeur de la République à cause de la rupture imminente entre la France et le Céleste-Empire. L'ambassadeur se trouve complètement isolé au milieu de ses collègues du corps diplomatique. »

M. Boland, dans une lettre adressée avant-hier au ministre de l'intérieur, proteste en

termes très-vifs contre la mesure prise à son égard. Il déclare qu'il n'aura plus aucune retenue, et qu'il dévoilera publiquement ce qui s'est passé.

LES ARMEMENTS DE LA FRANCE.

Nous lisons dans la Gazette d'Alsace-Lorraine :

« Les mesures militaires prises par la France sur les frontières de l'Est, mesures qui sont commentées avec vacarme par les journaux de ce pays, commencent insensiblement à éveiller l'attention de la presse allemande, qui les considère avec un certain étonnement mêlé d'une teinte comique. Il ne manque cependant pas de symptômes qui prouvent que l'on sait aussi apprécier le côté sérieux de la chose. Le *Moniteur officiel de l'Empire* commence à prendre note des préparatifs de la France, et la *Gazette de l'Allemagne du Nord* prend acte des fanfares guerrières qui retentissent dans les organes importants de la presse française.

« On attribue au général Thibaudin l'intention de demander un crédit de 7 millions pour l'essai de mobilisation d'un corps d'armée.

« Nous croyons, certes, que le jeu de la mobilisation sur la frontière allemande est une affaire très-sérieuse à laquelle on devrait réfléchir deux fois à Paris, et surtout se demander si, en « jouant » avec la mobilisation, on n'arriverait pas éventuellement à « jouer » avec le feu. »

LETRE DE SAIGON.

Nous extrayons de la lettre d'un médecin de Saïgon le passage suivant :

« Nous avons ici trouvé plus que naïve la Chambre des députés qui a eu l'air de se faire tirer l'oreille pour accorder au ministère cinq millions pour l'expédition du Tonkin. Hélas ! ce n'est pas cinq millions qu'elle aurait dû immédiatement accorder, mais soixante millions, et encore Dieu seul sait s'ils suffiront.

8 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La majorité de M^{lle} Bridot

— Oh ! reprit Thérèse, ce n'est pas celui du *Tannhäuser*, Richard l'incompris, Wagner de l'avenir ; le mien est beaucoup plus modeste, quoique ayant peut-être encore plus de talent que son illustre homonyme, Eugène Wagner enfin, le Liszt du présent, le nouveau Thalberg, celui qui fait danser sur les lacs bleus, au clair de la lune, les elfes et les djinns. Eh quoi ! personne ici ne le connaît ? Mais il faisait fureur à Bade ; sa dernière valse surtout, le *Lac de Thun* ; qu'on me joue le *Lac de Thun*, ou je ne valse plus de ma vie !

Il y eut un murmure de désappointement général, et tous les yeux se portèrent vers le chef d'orchestre, qui, du geste, exprima son regret, son ignorance.

Tout à coup Raymond lui frappa sur l'épaule, et, prenant sa place, fit entendre les premières mesures du chef-d'œuvre souhaité.

Thérèse avait reconnu son sauveur du matin, l'élégant patron de la valse.

Mais, contrainte de tenir sa promesse, et déjà lancée dans le tourbillon de la valse, elle ne put

qu'échanger un regard avec lui.

Raymond était excellent pianiste : du goût, du brio, de la vigueur, et surtout dans la mélodie, dans le rythme, une originalité, un charme inexprimables.

Son exécution justifia pleinement le caprice de Thérèse. Des bravos unanimes, enthousiastes, l'attestèrent.

Comme il quittait le piano ; M^{me} Vauquelin se présenta, donnant le bras à Thérèse.

— Monsieur, dit Henriette, je vous remercie de ce que vous venez de faire maintenant, de ce que vous avez fait ce matin pour cette folle enfant.

— Oui, dit tout bas Thérèse avec un sourire, oui, monsieur, elle sait tout ; on n'a pas de secret pour sa mère.

Et elle embrassa Henriette.

Ainsi réunies, ces deux charmantes créatures avaient bien plutôt l'air d'être les deux sœurs.

Raymond n'eut garde de manquer ce compliment pour opérer sa retraite en parfait gentilhomme.

— Comment, fit Thérèse, comment, monsieur, en récompense de tant de signalés services, vous ne me demandez rien ?

— Si j'osais... balbutia-t-il, l'honneur d'être votre cavalier durant cette redowa qui commence.

Henriette y consentit du geste. Ils partirent tous les deux, si beaux, si élégants

l'un et l'autre, qu'il ne fut personne dans l'assistance qui ne se dit :

— Voilà le couple le plus merveilleusement assorti de la saison.

Eux aussi, peut-être, ils le pensèrent ; une sorte de courant sympathique s'établissait entre eux. Chaque fois que leurs regards se rencontraient, quelque chose de doux et d'inconnu s'éveillait dans leurs cœurs, comme un secret pressentiment que le ciel les destinait à s'aimer un jour.

Cependant, la redowa terminée, ils se séparèrent froidement et sans apparente émotion, en gens du monde que le hasard a réunis pour un instant, et qui peut-être ne se reverront jamais.

Raymond semblait même impatient de fuir. Il disparut aussitôt.

Quant à Thérèse, à peine réinstallée au milieu de sa cour, elle s'empressa de demander, mais avec son plus olympien sourire :

— Quelqu'un d'entre vous connaît-il ce monsieur ? On l'a décoré bien jeune.

— Mais personne ne le mérite mieux que lui. C'est Raymond, un peintre de premier ordre. Il avait au Salon deux magnifiques tableaux. Ne les avez-vous donc pas remarqués ?

Elle répondit d'une manière évasive ; mais au fond du cœur elle fut heureuse de savoir que son sauveur était un grand artiste, honoré, admiré de tous.

Quelques instants plus tard, elle demandait ses chevaux pour retourner au château de Bussières.

Raymond était déjà loin, en compagnie de Jacquemart, qui l'avait rejoint dès sa sortie du Casino, avec cette question :

— Eh bien... lui as-tu parlé de moi ?

— A qui ?

— Pardieu !... à elle, pour son portrait ?

— Ma foi, mon pauvre garçon, je l'avoue que je t'ai complètement oublié.

— Voilà bien les amis !

— Allons, calme-toi. Nous tâcherons de lui faire parvenir une lettre. As-tu demandé son nom ?

— J'ai cru entendre dire qu'elle s'appelait Thérèse Vauquelin.

— Vauquelin ? répéta Raymond, à qui ce nom rappelait peut-être un vague souvenir, mais que rien ne précisa, car il reprit aussitôt :

— Décidément, je ne coucherai pas ce soir à Trouville, je retourne au moulin. Est-ce aussi ton avis ?

— Il est bien tard, objecta l'autre, et ta mère dormira quand...

— Nous réveillerons Bouquaille. Vois donc la belle nuit ! ce sera plaisir de s'en aller à travers champs, à travers bois, sous la pâle clarté des étoiles !

— Oh ! oh ! fit Jacquemart, tu deviens poète ; est-ce que par hasard tu serais amoureux ?... Suffit,

« Certes, si les Français avaient été des Anglais, je ne dis pas que nous n'aurions pas épargné plus des deux tiers de nos hommes et des trois quarts de notre or.

« Mais nous ne sommes pas Anglais.

« Les Anglais, avec quelques banknotes bien distribuées aux mandarins annamites qui ne demandent qu'à vendre Dieu et leur père, auraient à l'heure présente reçu pieds et poings liés non-seulement l'empereur d'Annam, mais tous les chefs des Pavillons-Noirs et tous les chefs militaires de l'Empire. »

Voici un renseignement que nous donnons sous toutes réserves, disent les *Tablettes* :

D'après un attaché au cabinet du ministre des affaires étrangères, M. Challemel-Lacour aurait fait dire secrètement à l'ambassadeur d'Espagne :

« Conseillez au roi Alphonse de ne pas venir à Paris ; nous sommes en ce moment littéralement envahis par des révolutionnaires de tous pays, et il y aurait danger pour lui. »

Le duc de la Trémouille a loué, il y a quelques années, à l'Etat, le château de Rambouillet avec certains droits de chasse. Le prix de la location était élevé. L'Etat y trouva son compte. Tout allait donc pour le mieux dans une des plus belles forêts du monde.

Or, le mois prochain, M. le duc de la Trémouille va quitter Rambouillet. Le bail ne lui a pas été renouvelé. Avant même qu'il ait eu le temps de formuler des propositions, on lui a fait savoir que l'Etat ne consentirait à une nouvelle location, ni pour lui ni pour autrui.

Or, savez-vous qui est le nouveau locataire qui va s'installer au lieu et place de M. le duc de la Trémouille ? C'est le très-haut et très-puissant seigneur Daniel Wilson, qui, dès le mois prochain, prendra possession du château et du parc, en compagnie de M^{me} Wilson.

Nous serions bien curieux de savoir quel sera le prix payé par le nouveau châtelain. Verrons-nous cela dans le premier budget, chapitre : location des forêts de l'Etat ?

LES HÔPITAUX DE LA RÉPUBLIQUE.

Le *Monde* raconte ce qui suit :

« Dans la salle Corvisart, à l'hôpital Saint-Antoine, dans le courant du mois de juillet, une jeune femme de 24 ans, poitrinaire, est morte sans avoir eu la consolation de recevoir les secours de la religion, malgré ses instances pour voir un prêtre.

« La nuit qui a précédé sa mort, elle avait demandé à la fille de salle qui veillait les malades d'aller chercher un prêtre.

« Le lendemain matin, la demande de la malade fut transmise à la fille de service qui remplaçait pour la journée la veilleuse de la nuit, et qui se contenta de répondre qu'elle n'avait pas le temps d'aller chercher un prêtre... »

je me tais. Partons. Au clair de la lune, mon ami Pierrot ! Voilà de la poésie qui n'est pas plus dangereuse que de la prose.

Et tous deux, par la côte qui domine Trouville au nord-est, ils se mirent en chemin.

Raymond avait dit vrai. Rien de délicieux comme une promenade nocturne aux environs de Trouville, surtout de ce côté. De l'autre, vers Bouzeval et Cabourg, le pays est peu accidenté, monotone, aride. Mais vers Hennequeville, Villerville, Criquebeuf, Pennedepie, jusqu'à Honfleur, c'est une véritable Suisse normande, aux profondes vallées, aux pittoresques coteaux, charmants chemins creux, aux grandes haies tout enchevêtrées de lianes et de fleurs.

Partout de grands arbres, des bois, des ruisseaux, des étangs, des prairies, des rochers, des moulins, des ruines. Rien n'est plus varié, plus féérique. Et toujours, à travers les échappées de verdure, la mer qui resplendit à l'horizon, les deux phares de la Hève qui vous regardent ainsi que deux grands yeux veillant dans la nuit. A chaque détour, à chaque pas, une surprise, un décor d'opéra, un paysage idéal.

Les deux artistes cheminaient lentement : Raymond grave et pensif ; Jacquemart se retournant à chaque pas pour donner cours à son enthousiasme d'artiste.

— Quittons la grande route, s'écria-t-il tout à

« Où était la surveillante et pourquoi le désir de la mourante n'a-t-il pas été satisfait par son entremise ? La surveillante de la salle Corvisart est peu dans son service... elle nourrit son petit enfant. La malade, après avoir encore demandé le prêtre, finit par perdre la parole ; quelques minutes avant sa mort, son mari, arrivant auprès d'elle, frappé de son air suppliant (elle avait les mains jointes, ses yeux exprimaient l'angoisse et l'attente), demanda aux voisines du lit de la pauvre femme ce qu'elle demandait... et on lui répondit qu'elle attendait le prêtre depuis de longues heures.

« Une des malades de cette salle, indignée, se permit de faire quelques remarques, et on la menaça de la faire renvoyer si elle ne se taisait pas. »

Un baptême civil, voilà une nouveauté que nous fait connaître le *Petit Marseillais* :

« Mercredi dernier, raconte notre confrère, a eu lieu à Toulon, dans le local de l'Union républicaine, le baptême civil du jeune Darius-Jean-Mathieu Chaussegros.

« L'enfant a été présenté, coiffé du bonnet phrygien, avec une ceinture de soie rouge et couché sur un drapeau français. Les parrain et marraine étaient la citoyenne Mathieu et le citoyen Mathieu.

« Divers discours ont été prononcés, l'un entre autres par M. Daumas, député radical du Var, qui, après avoir souhaité bonheur et longue vie au jeune enfant, a exprimé l'espoir de le voir devenir, par l'instruction, un citoyen éclairé et un défenseur de la République. »

Le comte de Drée, condamné à huit jours de prison et à l'amende par le tribunal de Thonon, pour avoir sifflé la *Marseillaise* le 13 juillet, à Evian, a fait appel devant la cour de Chambéry, qui a rendu son arrêt samedi.

La cour maintient l'amende de 15 francs pour tapage nocturne, et de 50 francs pour outrage au brigadier de gendarmerie, mais elle supprime les huit jours de prison.

On a fait, le 14 août, dans le goulet qui précède la rade de Brest, une très-intéressante expérience de torpille. Un vieux navire en fer, la *Seine*, avait été mouillé par 40 mètres de fond au-dessus d'une torpille en tôle, chargée de 700 kilogrammes de fulmi-coton. A l'explosion, le bâtiment a été ébranlé de bout en bout, mais n'a pas coulé, grâce aux toiles goudronnées qui l'entouraient ; toutes les claires-voies ont été brisées et projetées à distance. Quatre bœufs et quatre moutons qui étaient à bord semblent n'avoir pas souffert ; quant au bâtiment, il n'est plus bon qu'à être démolit. Il est certain que, si la torpille avait atteint un navire armé, ce bâtiment eût été mis complètement hors de service.

coups ; cherchons des sentiers inconnus, des chemins impossibles. Nous arriverons peut-être un peu plus tard. Mais bah ! qu'importe ! La lune et les étoiles jettent des pluies de lumière jusque sous les fourrés, jusque dans les halliers. Allons à l'aventure, à tort et à travers. C'est si bon de s'égarer dans le bleu, dans le rêve !

Il avait déjà pris les devants. Sans cesse, ainsi qu'un chien impatient, il disparaissait et revenait auprès de son compagnon, qui le suivait en silence.

Combien de temps ce manège dura-t-il ? aucun des deux n'aurait su le dire au juste. Ce qu'il y a de certain, c'est que Jacquemart s'arrêta tout à coup, déclarant ne plus savoir où il était.

— A ton tour, ami Raymond... il est grand temps que tu reprennes le gouvernail. Quant à moi, j'en fais l'aveu, j'ai perdu la boussole.

Raymond leva la tête et regarda autour de lui. A sa droite, les pentes boisées de la forêt ; à sa gauche, par delà de gigantesques bêttes, un étroit vallon au fond duquel un ruisseau s'épanchait d'une source formant bassin. Plus loin, s'escarpant dans la perspective, une verte cour plantée de pommiers, dont les grosses ombres joulées se projetaient sur l'herbage tout ruisselant de lumière. Ça et là, quelques bestiaux endormis. Dans la forêt, au milieu du silence, au milieu des ténèbres, quelques furtifs bruissements, quelques vagues clartés. C'était à se croire dans un de ces fantastiques

LA COMPLAINTÉ DE BOLAND

AIR DE Fualdès.

Ecoutez, peuple de France,
Peuple du Brabant aussi,
Le lamentable récit
Du chagrin, de la souffrance,
Qui longtemps préoccupa
Les amis de Gambetta.

Un vulgaire journaliste,
Né dans les lieux brabançons,
Fit planer d'affreux soupçons
Sur le clan opportuniste.
Cet homme mirobolant
S'appelait monsieur Boland.

Il prétendait, ce malpropre,
Que deux députés connus
Avaient touché des écus
Dans une affaire interlope ;
Mais il nous cachait les noms
De ces deux gros polissons.

Comme il fallait les connaître,
Au nom de feu Gambetta
Par dépêche on invita
Ce Boland à comparaître
Devant quatre inquisiteurs
Qui n'aiment pas les blagueurs.

Choix extrêmement habile,
Ce conseil se composait
De Devès, de Barodet,
De l'illustre Rémoiville ;
Nous devons au premier rang
Citer monsieur Arthur Ranc.

Par trois fois on tint séance ;
Le verbeux Ranc présidait ;
On entendit Barodet,
Devès eut de l'éloquence,
Rémoiville parla bien,
Seul, Boland ne disait rien.

Toutefois, sur leur instance,
Il leur dit un beau matin :
« Attendez mardj prochain,
« Vous aurez ma confiance
« Sur le cas des pots-de-vin... »
Hélas ! cet espoir fut vain !

Le mardi vint. Ils se dirent :
Il parlera pour de bon.
Et puis au Palais-Bourbon
Tous quatre se réunirent.
Ils attendirent Boland.
Va-t'en voir s'ils viennent, Jean !

Ranc, ayant fait trois tirades,
Dicta pour chaque journal
Un petit procès-verbal
Et dit à ses camarades :
« Nous allons à tous égards
« Passer pour de bons jobards. »

MORALITÉ.

Cette histoire doit apprendre
A messieurs les députés
A se montrer très-futés,
Et que, s'ils veulent se vendre,
Ils en ont le droit, pourvu
Qu'il n'y ait point de reçu.

LE COMTE DE CHAMBORD.

Bulletin médical du 21 août, 9 h. 20 matin.

« Après minuit, agitations. Dès les premières heures du jour, M. le comte de Chambord a éprouvé de vives douleurs dans la région épigastrique. Le dégoût pour la nourriture est insurmontable. Les forces diminuent rapidement.

« L'intelligence de l'auguste malade ne se ressent pas encore de cette faiblesse. — Signé : Docteur MAYER. »

COMTE DE BLACAS.

21 août, 2 h. 30 soir.

« Journée calme due, malheureusement, à une prostration de forces complète.

« M. le comte de Chambord a toute sa connaissance. Il a demandé et reçu les sacrements. »

COMTE DE BLACAS.

Les manifestations de la piété nationale, faites en vue de demander à Dieu le rétablissement de la santé du Roi, se multiplient de tous côtés.

ÉTRANGER

On mande de Berlin que, par suite des mauvaises récoltes, les manœuvres d'une importance secondaire n'auraient pas lieu en Allemagne cet automne.

LE GRAND-DUC CONSTANTIN.

On lit dans le *Tageblatt*, de Berlin, du 18 :

« On raconte aujourd'hui à Saint-Pétersbourg que le grand-duc Constantin, qui est resté longtemps éloigné de la cour volontairement ou involontairement, va remplir de nouveau de hautes fonctions dans l'administration de l'empire.

« On ne sait pas encore comment cela se réalisera. L'empereur désire que son oncle rentre au service de l'Etat, car il y a entre eux une réconciliation complète, qui provient surtout de ce que le grand-duc a déclaré qu'il répondait du paiement des comptes énormes de son ancien protégé, l'amiral Popoff, qui a tant dépensé d'argent avec ses fameuses *popoukas*. Le grand-duc a tenu sa promesse, ce qui explique en partie un long séjour en Crimée où il vivait tranquille et retiré.

« On dit que l'empereur a offert au grand-duc le poste de président du conseil de l'empire ; mais on raconte dans les cercles de la cour que le grand-duc fait dépendre sa rentrée au service de l'Etat d'une condition, c'est-à-dire de la retraite de M. Pobiédostreff, vu qu'il ne saurait servir l'Etat, si l'esprit de Pobiédostreff continue de régner.

« Que cette histoire soit vraie ou non, elle est, dans tous les cas, on ne peut plus caractéristique. Le grand-duc, qui est un homme intelligent, voit naturellement que l'influence réactionnaire du fonctionnaire orthodoxe paralyse partout le progrès en Russie, et qu'on ne peut rien faire, tant que dominera cette influence.

« La rentrée du grand-duc au service de l'Etat aurait une grande importance au point de vue des principes gouvernementaux ; le parti progressiste, qui est absolument impuissant en ce moment, trouverait dans ce prince un solide appui. »

UNE ILE EN FEU. — L'île d'Ometpec, dans le lac Nicaragua (Amérique centrale), vient d'être littéralement inondée par les torrents de lave d'une éruption volcanique, qui ont comblé des vallées entières et enterré sous leurs masses incandescentes toutes les habitations, de nombreux troupeaux de bétail et toutes les terres productives.

L'éruption a commencé le 19 juin ; ce jour-là s'est ouvert un nouveau cratère, duquel, au milieu d'un tremblement de terre continu, s'est échappé un fleuve de lave qui s'est dirigé sur Las Pilas.

Deux jours plus tard, plusieurs montagnes se sont fissurées et la lave a jailli de tous côtés, en sorte que les habitants de l'île infortunée ont pris la fuite épouvantée.

De Grenada, de Rivas et d'autres villes des bords du lac, on est venu les chercher avec des embarcations.

Un certain nombre de ces malheureux s'étaient réfugiés sur le sommet d'une colline, qui n'a bientôt plus été qu'un flot

carrefours où les sorcières tiennent leur sabbat, les willis leur fatale ronde.

— Eh bien, demanda Jacquemart, avons-nous marché sur l'herbe qui fourvoie ? Sommes-nous perdus dans la forêt enchantée ?

— Non. Voici la lisière. Suis-moi, je vais te remettre dans le bon chemin.

Raymond prit une sente qui serpentait à travers un escarpement boisé. Parfois les branches, tout humides des pleurs de la nuit, leur fouettaient au visage, ou bien les ronces embarrassaient leurs pas. Parfois encore, sous les ramures touffues, sous le feuillage épais, l'obscurité devenait tellement profonde, que la voix de Raymond guidait seule la marche incertaine de Jacquemart.

— Par le grand Manitou ! disait alors celui-ci, nous avons l'air de deux Peaux-Rouges marchant à la file indienne sur le sentier de la guerre. Je suis Œil-de-Faucon ; tu es Uncas, le Cerf-Agile. Tâchons de retrouver enfin le vieux Chingahook, notre bôte. Que le Grand-Esprit t'éclaire, jeune Sachem, dernier des Mobicans !... Ah ! j'aperçois là-bas une prairie qui me semble devoir être fréquentée par les Visages Pâles.

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

émergent d'une mer de lave; il n'était plus question de pouvoir les sauver, et tous ces pauvres gens ont péri là d'une mort affreuse. Maintenant, toute l'île apparaît comme un monceau de lave brûlante, et elle est devenue absolument inhabitable.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 août.

La nuance est légèrement plus faible, mais le marché est toujours dans le même état: absence de transactions. Peu ou pas de nouvelles, rien que des bruits plus ou moins fondés que l'on met en circulation pendant une bourse et qui sont démentis le lendemain. La réponse à toutes les questions sur la situation du marché invariablement la même: « On ne fait rien. » Les cours que nous relevons sont donc plutôt des cours nominaux. Les rentes s'inscrivent à des prix légèrement inférieurs à ceux de la veille: le 3 0/0 à 79.80, l'amortissable à 81.75, le 4 1/2 0/0 1883 à 108.67.50.

Le reste du marché est à l'unisson et ne présente pas de changements notables.

La Banque de France est à 5.425. Le Foncier, à 1.302.50, est à un prix qui nous semble avantageux en raison du dividende probable qu'il y a lieu d'espérer pour l'exercice en cours. Malgré la nullité des transactions, on remarque néanmoins les demandes toujours suivies sur les Obligations Foncières Nouvelles, 349.75 les libérées et 349 les non libérées.

Les chemins sont immobiles à leurs cours précédents, fermes, mais sans affaires. La période des réalisations de bénéfices sur ces titres paraît close, quant à présent: le Midi cote 1.175, le Nord 1.882, l'Orléans 1.300 et le Lyon 1.412.

Le Suez fléchit à 2.410 pour clôturer à 2.420. L'Égypte est à 359.67 sans changements sur hier.

En résumé, marché incolore.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Voici ce que dit le *Journal de Maine-et-Loire* au sujet des élections de dimanche:

« Les conservateurs de Maine-et-Loire viennent de réparer par une éclatante revanche la défaite que les républicains leur avaient fait subir aux Ponts-de-Cé le 12 août. Et si cette fois la victoire n'a pas été générale de notre côté, cela a tenu à bien peu de chose.

« Quatre scrutins de ballottages avaient lieu dimanche dans le département: un pour le Conseil général, trois pour les conseils d'arrondissement.

« Les conservateurs ont enlevé le siège de conseiller général et deux sièges de conseillers d'arrondissement.

« M. Gaston de Rochebouët est élu à Seiches, M. Laboulais et M. Quetin sont élus le premier à Angers (Nord-Ouest), le second à Beaufort.

« Le résultat de Seiches est des plus significatifs. Les républicains voulaient à toutes forces nous arracher ce siège, occupé jadis par un des leurs, et il n'a pas fallu moins de trois votes pour que nous en restions les maîtres.

« L'année dernière, M. de Rochebouët l'emportait pour la première fois de 60 voix de majorité seulement sur M. Trottier, républicain, maire de Seiches. M. Trottier fit casser l'élection sous prétexte qu'il avait été diffamé par un article paru dans le *Maine-et-Loire*; c'était là, prétendait-il, la seule cause de son échec. Le 12 août dernier, les électeurs du canton de Seiches répondaient à cette invalidation en donnant à M. de Rochebouët 94 voix de plus qu'à son concurrent.

« Ce n'était pas encore assez, il y avait ballottage. Au lieu de se rebuter, comme cela arrive trop fréquemment, les conservateurs sont revenus au deuxième tour plus nombreux aux urnes, et cette fois c'est une majorité de 180 voix qu'ils délivrent à M. de Rochebouët! Il est à croire que les républicains seront complètement satisfaits de cette troisième manifestation du suffrage universel et qu'ils ne tenteront pas de si tôt l'aventure. M. de Rochebouët est bien vengé de l'injustice qu'on lui avait faite. M. le préfet Jabouille et M. le sous-préfet Chevalier de Baugé reconnaissent aujourd'hui quel tort ils ont causé à leur candidat en suspendant de ses fonctions le maire de Jarzé, pour donner leur confiance à quatre filous et escrocs. On ne se moque pas à ce point du bon sens public.

« Par une coïncidence vraiment bizarre, si la pression officielle n'était pas là pour l'expliquer, M. Latté, candidat conservateur au conseil d'arrondissement, échoue

d'une quarantaine de voix à Seiches même où M. de Rochebouët remporte un si beau succès.

« Néanmoins, ce pauvre M. Trottier n'a pas de chance, lui; candidat au Conseil général, il se traîne très-loin derrière M. Latté, qui brigait seulement la place de conseiller d'arrondissement. M. Latté est battu avec une belle minorité de 1114 suffrages, et M. Trottier a eu toutes les peines du monde à réunir 1056 voix. C'est le plus mal partagé des quatre candidats.

« Quand on arrive à un pareil résultat après tant d'efforts et que l'on est maire de Seiches, il ne reste plus qu'à déboucler l'écharpe tricolore pour la remettre en des mains plus heureuses. »

PASSAGE DE TROUPE.

Une batterie du 33^e régiment d'artillerie, venant de Poitiers, comprenant 1 officier, 18 hommes et 24 chevaux, logera à Saumur vendredi prochain 24 et samedi 25 août.

La 1^{re} compagnie du train d'artillerie de la 9^e brigade, venant d'Angers, comprenant 3 officiers, 104 hommes et 52 chevaux, logera également à Saumur mardi prochain 28 août.

ASSEMBLÉE DE SAINT-FLORENT.

L'assemblée de Saint-Hilaire-Saint-Florent se tiendra le dimanche 2 septembre prochain.

Les marchands étalagistes trouveront aide et protection.

LA CAVALERIE TERRITORIALE.

Conformément aux ordres du ministre de la guerre, sont appelés, à l'effet de prendre part aux exercices de l'armée territoriale à l'automne 1883:

1^o Les hommes faisant partie des classes de 1870 et de 1874, ou marchant avec ces classes, d'après l'indication portée sur la couverture de leur livret individuel, qui sont affectés à la cavalerie et n'ont pas marché l'année dernière.

2^o Les ajournés des classes antérieures appartenant à la même arme et qui sont en sursis.

Les hommes ne recevront pas d'ordre d'appel individuel.

Cet appel aura lieu aux dates ci-après: Du lundi 10 septembre au mardi 25 septembre inclus, pour les sous-officiers comptables;

Du lundi 40 septembre au lundi 21 septembre inclus, pour tous les autres sous-officiers et brigadiers;

Du mardi 41 septembre au dimanche 23 septembre inclus, pour les hommes non gradés.

Les hommes des recrutements de province, en résidence dans le gouvernement de Paris et faisant partie des catégories désignées ci-dessus, rejoindront directement, et sans l'intervention de l'autorité militaire, les corps auxquels ils sont affectés.

Sont seuls dispensés de l'appel, les hommes qui sont porteurs d'un titre entraînant la dispense.

Des sursis pourront être accordés aux hommes qui auraient à faire valoir des motifs sérieux d'empêchement de se rendre à la présente convocation; à cet effet, ils remettront, sans aucun retard, leur demande, légalisée et appuyée de pièces justificatives, à la gendarmerie qui l'adressera à qui de droit.

L'ÉLECTION DE NEUVILLE.

On écrit de Neuville (Vienne) au *Journal de l'Ouest*:

« L'illustre conseiller général Marquet chante victoire et célèbre le triomphe du département de la Vienne, « désormais » affranchi de la tyrannie financière et « clérical » dont il a si longtemps subi le joug. »

« Quand on a traîné ses bottes dans les antichambres des financiers et des cléricaux, quand on a humblement courbé l'échine « sous le joug de leur tyrannie », sollicitant des faveurs parfaitement obtenues et acceptées, quand on ne doit un succès électoral bien des fois et bien longuement marchandé qu'à une pitoyable volte-face politique, on devrait avoir la pudeur du silence et ne pas brûler avec tant d'audace ce qu'on a adoré pour adorer ce qu'on a brûlé. »

M. Jules Cesbron a adressé aux électeurs du canton de Neuville la lettre suivante:

« Mes chers concitoyens, »
« Malgré les moyens employés par mes adversaires, malgré les tentatives de corruption et d'intimidation dont vous avez été l'objet de la part des agents de l'administration, vous avez salué mon entrée dans la vie publique en m'accordant librement plus de 4,400 suffrages. J'en suis fier et je vous en remercie.

« Le scrutin du 12 août créé entre nous des liens qui, je l'espère, ne se dénoueront pas.

« La violence et le mensonge n'ont qu'un jour, de même que les mauvais gouvernements n'ont qu'un temps. La France, exploitée par une faction d'incapables et d'ambitieux avides, se réveillera bientôt. Quand le pays verra à qui ses destinées sont confiées, quand il s'apercevra que ses plus chères libertés sont confisquées, que ses finances et la vie de ses enfants sont compromises dans des expéditions lointaines, inutiles ou mal conduites, il reniera ce régime qui, sous le nom de République, l'expose à tous les périls, sans dédommagements d'aucune sorte.

« Ce jour-là, le pays fera véritablement entendre sa voix. Il dictera sa volonté et nous nous retrouverons sur le terrain du suffrage universel et de la souveraineté nationale.

« Ce jour-là, mes chers concitoyens, comptez sur moi comme je compterai sur vous.

» JULES CESBRON,
» Propriétaire à Marigny-Brizay. »

ANGERS.

On lit dans *l'Etoile*:

« Un bien triste accident vient de jeter la désolation dans une malheureuse famille d'Angers. Le sieur Lamoureux, contre-maitre chez M. Gaudin, entrepreneur, était à travailler à la maison de M. Cléziez, que l'on construit à l'angle de la rue Neuve et de la rue de l'Aiguillerie.

« Vers une heure de l'après-midi, il monta jusqu'au troisième étage prendre la mesure d'une pierre. A peine était-il parvenu à la hauteur de l'échafaudage, que, perdant l'équilibre, le malheureux contre-maitre tomba sur le pavé. On l'entendit en tombant prononcer ces paroles: « Ah! mon pauvre frère! » Dans cette chute de quinze mètres, il se brisa les membres et se fracassa la tête et ne donna plus aucun signe de vie.

« Cette mort n'aurait pas plongé dans la désolation des frères et des sœurs si les simples précautions que l'on prend partout ailleurs qu'à Angers avaient été utilisées.

« Nous ne saurions trop recommander à M. Boiscommun et à la municipalité de forcer les entrepreneurs à mettre des garde-fous à tous les échafaudages pour n'avoir pas à l'avenir de pareils accidents à déplorer.

« On a immédiatement transporté Lamoureux à son domicile, rue Toussaint, 34, où l'attendait sa famille éplorée que l'on avait fait prévenir.

Le pantin du 14 juillet. — On se rappelle qu'à la suite de la fête nationale du 14 juillet, un étudiant en droit, M. Gastine, fut poursuivi par le parquet, pour avoir suspendu à sa fenêtre un magnifique lapin empaillé, et sous prévention de menaces et d'outrages aux agents de l'autorité, et acquitté par le tribunal correctionnel.

Le ministère public, ayant interjeté appel à minima, l'affaire revenait lundi devant la Cour. M. Bernard, avocat-général, a soutenu la prévention. Après une plaidoirie de M^e Bellenger, la Cour a rendu un arrêt confirmant le jugement de première instance, qui avait prononcé l'acquiescement.

On peut pardonner de manquer de tolérance et de judiciaire, mais non de manquer d'esprit. Se faire battre deux fois, c'est trop!

TOURS.

La Société philharmonique et l'Orphéon ont organisé, dans le jardin de la préfecture, une kermesse avec le concours de la musique des sapeurs-pompiers et les musiques des 32^e et 66^e de ligne.

Des baraques ont été déjà installées: boutiques, buvettes, etc., qui seront tenues par les artistes, victimes de l'incendie du théâtre.

Cette fête promet d'être très-gaie. Il y aura feu d'artifice, feux de Bengale, etc.

M. E. Chauvigné, photographe, a mis en vente dans les principales maisons de Tours, au profit des victimes de l'incendie du théâtre, de remarquables épreuves reproduisant plusieurs vues du sinistre.

POITIERS.

M. Thézard, maire de Poitiers, a réuni lundi soir son conseil pour lui annoncer sa démission. M. Thézard a reçu également le personnel de la mairie et lui a fait ses adieux.

UN PHÉNOMÈNE VÉGÉTAL.

« Il y a quinze jours, nous rapporte un de nos amis, je passais à La Chapelle-Saint-Laurent, près Bressuire. Mon frère me mena voir un pied d'avoine poussé spontanément dans le jardin d'une auberge; il l'avait vu naître, grandir et mûrir. Or, ce pied formait une véritable gerbe soutenue par un énorme tuteur. J'eus la curiosité d'en compter les épis: il y en avait 228! Si l'on met en moyenne 20 grains par épi, c'est un total de 4,560 grains pour un. Il serait vraiment à souhaiter que ce pied d'avoine fût acquis par quelque Société agricole pour le produire dans un Concours régional ou autre. »

UNE FLEUR.

On cherche le dahlia bleu, espérons qu'il sera bientôt trouvé; en attendant, voici qu'après la fleur verte de l'hellébore, vient d'apparaître une fleur verte et rouge: c'est un pétunia superbe dont le feuillage diffère totalement de port et de couleur du pétunia ordinaire. La corolle, largement ouverte, est rouge foncé au centre, mais le bord est vert sur une largeur de deux à trois centimètres. Ce pétunia mérite certainement l'attention des amateurs désireux d'augmenter leur collection. Le seul pied connu encore se trouve aux Ponts-de-Cé, dans le jardin de la cure Saint-Aubin.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 19 août 1883.

Versements de 80 déposants (9 nouveaux), 19,498 fr. » c.
Remboursements, 15,604 fr. 75 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{me} LERIDA GEOFROY.

Sommaire du n^o 138 (samedi 18 août 1883):

Les Mémoires de Finette, par L. Hameau. — Courrier des enfants: *Peau d'Ane*, par A. Brébion. — Notre cours de dessin: Henri Regnault, par Karl Cartier. — Notre-Dame de la Falaise (Mers), par Dorothea de Boden. — Causerie littéraire: les légendes, par Th. Brisemontier. — Un voyage de vacances dans la Haute-Italie, par Oudeis. — Origine des dictons et locutions proverbiales: envoyer quelqu'un au diable de Vauvert, par M. Nicolle. — Heures de loisir, par Pr. Etienne.

COUVERTURES. — Prime à nos abonnés. — Annonces.

ABONNEMENT: pour la France, un an 10 fr., six mois 6 fr. — Bureaux: 76, rue des Saints-Pères, Paris.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

ET LE MESSAGER DE LA SEMAINE

Sommaire du numéro du 18 août 1883.

Chronique parisienne, par Alceste. — *Courrier littéraire et artistique*. — *Nouvelles historiques et géographiques*. — *Ischia*, par P. Tilleroyes. — *Les Autruches*, par Henri Martin-Dairvault. — *Pillone*, XII. — *Les Heurtors*, par H. Barbisier. — *La Chiromancie* (suite et fin), par V. du Beld. — *L'ancien Employé* (nouvelle), par Elysée du Gard.

Chronique mondaine, par Jenny Lensia. — *Petite correspondance*. — *Chronique générale de la semaine*. — *Courrier de la mode*, par Jenny Lensia. — *Esprit des morts et des vivants*, par Atticus. — *Sphinxiana*, par Bramet. — *Bulletin financier*, par E. Briau. — *Chronique agricole*. — *Halles et Marchés*, par Marcel de Montbrien.

Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 AOUT 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.	
3 %	79 75	79 80	Est	745	745	OBLIGATIONS.			Oblig. foncières 1879 3 % ..	456	456
3 % amortissable	81 65	81 85	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1412	1415	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	512	510	Est	360	360 50
4 1/2 %	111 25	111	Midi	1175	1172 50	— 1865, 4 %	520	522	Midi	359	359
4 1/2 % (nouveau)	108 70	108 80	Nord	1885	1882 50	— 1869, 3 %	402	401	Nord	366 50	366
Obligations du Trésor	506	508	Orléans	1297	1300	— 1871, 3 %	393	394	Orléans	360 75	360 75
Obligations du Trésor nouvelles	562	564	Ouest	797	798 75	— 1875, 4 %	512	512	Ouest	359	358
Bons de liq. départementaux.	526	524 75	Compagnie parisienne du Gaz.	1377	1375	— 1876, 4 %	512	512 50	Paris-Lyon-Méditerranée ..	366 75	363
Banque de France	5435	5430	Canal de Suez	2417	2415	Dép. de la Seine, emprunt 1857	239	239 75	Paris-Bourbonnais	361	361
Comptoir d'escompte	988	990	C. g'n. Transatlantique	523	525	Bons de liquid. Ville de Paris.	528	530	Canal de Suez	570	570
Crédit Foncier, act. 500 fr. .	1305	1307 50				Obligations communales 1879.	457	455 25			
Crédit de France	22 50	20									
Crédit mobilier		365									

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE BRICE, URBAIN.

Par jugement en date du 20 août 1883, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré le sieur Brice, Urbain, forgeron, demeurant à Varennes-sur-Loire, en état de faillite; a fixé l'ouverture provisoire de la faillite au 22 novembre 1882, jour de l'assignation.

Juge-commissaire: M. Regnard.

Syndic provisoire: M. Doussain.

Pour extrait,

Le greffier,

(549)

L. BONNEAU.

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 26 août 1883, à midi, en ladite étude,

1^o UNE GRANDE MAISON

Située à Saumur, rue de la Tonnelle, n^o 23,

Composée d'un rez-de-chaussée et de trois étages, comprenant: vaste magasin, salons, appartements, cuisine, boutique et arrière-boutique, grenier;

Cour, cellier, pompe.

Le tout loué 1,500 francs par an, pour 17 années.

2^o UN BATIMENT

Situé à Saumur, rue de la Montée-du-Fort, entre les n^{os} 6 et 8,

Comprenant un magasin avec grenier.

3^o UNE JOLIE PROPRIÉTÉ DE CAMPAGNE,

Située à une demi-heure de Saumur, au lieu dit le Plongeon, commune de Varennes-sous-Montsoreau,

Composée de deux corps de bâtiments, cour, jardin, vigne et verger, le tout d'une contenance de 60 ares 50 centiares.

On peut traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M. PROUST, expert à Saumur, rue Dacier, ou à M^e MÉHOUSAS, notaire. (513)

A VENDRE

MAISON, composée de 6 pièces, remise et jardin, situés au Champ-de-Poire.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, ou à M. CHUPIN, facteur.

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Par suite de saisie-exécution,

Le samedi 25 août 1883, à 1 heure après midi,

A Saumur, rue de la Marmaillette, au domicile de M. RAYNAULT, charpentier.

Il sera vendu:

Batterie de cuisine, vaisselle, verrerie, appareil à eau de seltz;

Chaises, table ronde en noyer, petit guéridon, table de milieu, commode, armoires, bois de lit en noyer, table de nuit, étagère, commode avec vaisselier, pendules, glaces, tableaux, bureau, secrétaire en noyer et cassettes sculptées;

Couettes, matelas, draps, serviettes, torchons, garde-robe d'homme et de femme;

Trois morceaux de chêne et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (530)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

OU A LOUER

UNE PROPRIÉTÉ

Située à Bron, à 1 kilomètre du Coudray-Macouard, sur le bord du Thouet,

Comprenant:

Maison d'habitation, vastes bâtiments de service, cours et jardins;

Une prairie, contenant 88 ares environ, plantée de charmilles et de bosquets;

Une autre prairie, d'une superficie de 2 hectares 75 ares.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire. (523)

M. BRUOIS-PERDOUX

Préviens les négociants qu'à partir de ce jour, il ne paiera aucune fourniture prise par qui que ce soit pour le compte de sa maison. (534)

Agence des Ventes et Locations

L. RENARD

56, rue de Bordeaux, Saumur.

A VENDRE: 1^o Une maison, située rue d'Orléans, n^o 64, actuellement occupée par un maréchal;

2^o Et un jardin, rue de Lorraine, avec chambre à cheminée et grenier dessus.

Ces immeubles appartiennent à M. PLACRAU, ancien maréchal à Saumur.

S'adresser, pour visiter et pour traiter, à l'Agence des ventes et locations, 56, rue de Bordeaux, Saumur.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

JOLI APPARTEMENT

Fraîchement restauré,

Rue de la Visitation, n^o 105.

BELLE VUE sur la Loire.

A VENDRE

QUATRE CHEVAUX DE 4 A 8 ANS

Belles allures,

S'attelant et se montant très-bien.

S'adresser, pour traiter, à M. RENARD, 56, rue de Bordeaux, Saumur.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M^{lle} FÉLICITÉ, ravaudeuse, fait tous les tissus, et se charge de l'entretien du linge.

Rue de la Tonnelle, 21, maison Déz. (441)

UN MÉNAGE demande à se placer, pour le mari comme cocher ou jardinier-potager, la femme comme cuisinière. — Bonnes références.

S'adresser à M. DUPUIS-LAROCHE, à Saint-Lambert. (545)

UN MÉNAGE demande une place, pour la Saint-Michel ou la Toussaint, le mari comme cocher, jardinier ou valet de chambre, la femme comme couturière ou femme de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN BON CHIEN D'ARRÊT

Très-bien dressé,

Agé de deux ans et demi.

S'adresser à M. HUBERT, garde-particulier, à Milly. (542)

A VENDRE

CHIEN ET CHIENNE

Race anglaise,

Très-bien dressés.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

2 CHIENS DE CHASSE COUCHANTS

Bien dressés,

Vente à garantie.

S'adresser à M. DALLERIT, propriétaire à Courchamps. (527)

A VENDRE

DEUX CHIENNES D'ARRÊT

Agées de 8 mois, qualité supérieure.

S'adresser à M. François MABILEAU-DAVID, à Saint-Nicolas de Bourgueil.

M. ANJUBAULT, chirurgien-dentiste, rue Beaurepaire, 1, Saumur. — Consultations tous les jours, de 8 à 11 heures du matin et de 4 heures à 6 heures du soir.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements: Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'HUY, rue de la Tonnelle, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

GABINET D'AFFAIRES

CIVILES ET COMMERCIALES

64, rue de Bordeaux, SAUMUR.

Gérances — Expertises — Règlements de comptes — Vérifications d'écritures — Représentation — Consultations, etc., etc.

TH. BUREAU

Ancien manufacturier, ex-membre de la Chambre consultative des Arts et Manufactures, ex-président du conseil des Prud'hommes à Cholet.

50 pour 100 de REVENU PAR AN

LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme) Capital 10 Millions de Fr.

PARIS, 15, Place de la Bourse, 15, PARIS

AUX ASTHMATIQUES Poux, Catarrhe, Oppression, Bronchite, Asthme, guérison sûre, rapide, par Traitement Aubrée, médecin-pharmacien. — Pas coûteux, prescrit depuis 20 ans par célébrités médicales de tous pays, milliers de cures même de vieillards de 90 ans. — Preuves et renseignements gratuits. Adresser lettres à GUILLEMAIN-AUBRÉE, Ferté-Vidame (Eure-et-Loir).

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Billet
1 Franc

LOTÉRIE de l'EXPOSITION d'AMSTERDAM

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ ROYAL DU 1^{er} AVRIL 1883, N^o 10

6,000,000 de BILLETS FORMANT 30 SÉRIES de 200,000 BILLETS chacune

Billet
1 Franc

Cette Loterie donne en Lots:

LA MOITIÉ DE SON CAPITAL		
Six Gros Lots	6 Lots Report. . . 500.000 ^f	216 Lots Report. . . 1.430.000 ^f
1 Gros Lot d'une valeur de 200.000 ^f	30 Lots d'une valeur de 10,000 ^f . . . 300.000 ^f	360 Lots d'une valeur de 1,000 ^f . . . 360.000 ^f
2 Gros Lots d'une valeur de 100,000 ^f . . . 200.000 ^f	60 Lots d'une valeur de 5,000 ^f . . . 300.000 ^f	900 Lots d'une valeur de 500 ^f . . . 450.000 ^f
1 Gros Lot d'une valeur de 50.000 ^f	30 Lots d'une valeur de 4,000 ^f . . . 120.000 ^f	1740 Lots d'une valeur de 200 ^f . . . 348.000 ^f
2 Gros Lots d'une valeur de 25,000 ^f . . . 50.000 ^f	30 Lots d'une valeur de 3,000 ^f . . . 90.000 ^f	3490 Lots d'une valeur de 100 ^f . . . 349.000 ^f
6 Gros Lots Reporté. . . 500.000 ^f	60 Lots d'une valeur de 2,000 ^f . . . 120.000 ^f	1260 Lots d'une valeur de 50 ^f . . . 63.000 ^f
	216 Lots Reporté. . . 1.430.000 ^f	7,966 Lots Valeur 3,000,000

Il y a SEPT MILLE NEUF CENT SOIXANTE-SIX LOTS d'une Valeur de TROIS MILLIONS

TIRAGE A LA CLOTURE DE L'EXPOSITION

LES 30 SÉRIES en dehors des Lots qui leur sont affectés CONCOURRONT au TIRAGE DES SIX GROS LOTS

VENTE AU DÉTAIL: dans tous les Bureaux de Tabac, chez les Libraires et Marchands de Journaux, et dans les Gares de Chemins de fer. VENTE EN GROS: adresser Espèces, Chèques ou Mandats à M. BASSET, 8, Rue Montesquieu, PARIS.

On demande des Correspondants dans toutes les Villes de France.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,